

**2025-CE667-03.08-R6358**

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 6 juin 2025 à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES À LA SOUS-COMMISSION DE PREMIER CYCLE

CONSIDÉRANT l'article 70 al. 1 a) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT le document administratif « Composition et rôle de la sous-commission de premier cycle » (2024-CE657-04.03.02-R6291, 7 juin 2024);

CONSIDÉRANT que le Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières avait nommé Pierre Gratton et Sylvain Perron, à titre de membres de la sous-commission du premier cycle, suivant l'appel de candidature et son assemblée générale tenue le 3 mai 2024;

CONSIDÉRANT que le 10 septembre 2024, le mandat à la sous-commission du premier cycle de Johni Samson, chargé de cours au Département des sciences de l'éducation, a été renouvelé pour une durée de deux ans (2024-CE658-03.08-R6301, 10 septembre 2024);

CONSIDÉRANT la démission de Johni Samson, à titre de membre de la sous-commission du premier cycle représentant les chargés de cours;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et la désignation, par l'Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières (A.G.É.H.C.U.Q.T.R.) d'Anne-Marie Vallières à la sous-commission du premier cycle, à titre de membre étudiant de premier cycle;

CONSIDÉRANT l'avis du doyen des études par intérim;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de nommer Pierre Gratton et Sylvain Perron à titre de membres chargés de cours de la sous-commission de premier cycle, pour un mandat de deux ans commençant le 6 juin 2025 et se terminant le 5 juin 2027;

2. de nommer Anne-Marie Vallières à titre de membre étudiante hors campus de la sous-commission de premier cycle, pour un mandat commençant le 6 juin 2025 et se terminant le 5 juin 2026.

À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général